

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le - 2 OCT. 2025



ID : 007-210700647-20250930-001132-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 22
présents : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Étaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine,
Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. CROS Pierre, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION
Jean François, Mme AUBERT Yolande, Mme SECCO Brigitte, M. BOUCHARDON Thierry.

Procurations :

M. PERRIN Roger à M. SERRE Denis
Mme ARNAUD Karine à Mme ROURE Marie-Christine
Mme LABAUNE Sophie à Mme CHANEAC Brigitte
M. SANIEL Jean-Paul à M. CHEYTION Antony
M. FERRAND Olivier à Mme PINET Monique

Absents excusés :

M. RICHARD Frédéric
Mme FONTANEL Sophie

Absents :

Mme HORNEGG Johanna
M. CLAVEL Christophe
Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : M. SERRE Denis

Délibération N° 61 – 2025

07064	LE CHEYLARD	DM n°2 2025
Code INSEE	BUDGET COMMUNE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

ANNULATION IMPUTATION TERRAIN FIDUCIE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024-208 : Fiducie	0,00 €	0,00 €	350 340,00 €	0,00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	350 340,00 €	0,00 €
D-20422-208 : Fiducie	350 340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	350 340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	350 340,00 €	0,00 €	350 340,00 €	0,00 €
Total Général		-350 340,00 €		-350 340,00 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le - 2 OCT. 2025

ID : 007-210700647-20250930-001132-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour,

AUTORISE son Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard



*Affiché en Mairie le 2 octobre 2025
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 2 octobre 2025*